

Christophe BONNET - Amaranthes : statut taxinomique - février 2009

Amaranthes : statut taxinomique

Amaranthus viridis L., *Amaranthus sylvestris* L., *Amaranthus graecizans* L.

Christophe BONNET, le 29 août 2002

Résumé :

Ces échanges ont démarré avec une question de C. BONNET sur la dénomination d'une amarante: « A quoi correspond *Amaranthus silvestris* L. mentionné dans la Flore de Coste ? »

Outre, des éclaircissements sur la nomenclature des amarantes, les échanges ont permis d'éclairer un certain nombre de points sur l'utilisation des noms dans les flores anciennes.

Il semble que l' *A. silvestris* de Coste corresponde en fait à *A. viridis* L. = *A. graecizans* L. de *Flora Europaea* (puisqu'il le mentionne entre parenthèses).

Mais rien n'empêche que cela soit plus compliqué et que *A. silvestris* corresponde a tout autre chose. L'idéal serait de voir et de comparer les échantillons d'herbier (s'ils existent).

Message Initial

Christophe BONNET, 21 septembre 2001

Je suis perdu dans la taxonomie. D'accord, je ne dois pas être le seul, mais ça ne me console pas vraiment.

Tout commence dans la Flore de Coste avec une amarante. *Amaranthus silvestris* L. (*A. viridis* L. ?) me dit le bon abbé à la page 173 du tome 3.

Ne trouvant pas d' *A. silvestris* dans la liste des taxons valides de Benoît Bock, je vais voir l'index de Kerguelen où je trouve :

Amaranthus silvestris Vill. [1807, Catal. Pl. Jard. Strasb. : 111] (b.) ° *A. graecizans* subsp. *silvestris* 2, 3 et *Amaranthus viridis* L. [1763, Sp. Pl., ed. 2 : 1405] 4, 6, mais pas de *A. silvestris* L.

D'où un certain nombre de questions :

- Quel est le nom "valide" de l'*A. silvestris* L. de Coste ?
- Dans l'autre sens, quel est le nom utilisé par Coste pour *A. viridis* L. ?

Peter A. SCHÄFER, 21 septembre 2001

Dans une Flore, un auteur peut très bien décrire une plante et coller dessus un nom qu'il attribue à tort à un autre auteur, parce qu'il pense de bonne foi que c'est la même chose, mais nous, grâce au code de la nomenclature, savons que tel n'est pas le cas.

En fait les amarantes ne doivent pas être déterminées avec Coste mais avec quelque chose de plus récent, si toutefois ils s'agit bien de taxons distincts...

Valery MALECOT, 21 septembre 2001

Pour compléter PASCH, quelques commentaires sur la nomenclature des Amarantes :

«*Amaranthus silvestris* L. » Linné n'a, semble t'il, jamais décrit de plante portant ce nom (inexistant dans l'IPNI, inexistant dans la première édition du *Species Plantarum*, inexistant dans les herbiers consultés par Linné et accessibles sur le net) « *Amaranthus viridis* L. »

Il existe bien ; un des échantillons type est en photo à la page suivante (herbier Sloane, consulté par Linné) : <http://internt.nhm.ac.uk/cgi-bin/botany/sloane/detail.dsml?ID=684>

(C'est peut être le lectotype, mais c'est à vérifier dans : Howard (1988) *Flora of Lesser Antilles* vol. 4 part. 1 p. 162)

«- Quel est le nom "valide" de l' *A. silvestris* L. de Coste

- Dans l'autre sens, quel est le nom utilisé par Coste pour *A. viridis* L. »

Le plus simple c'est que l' *A. silvestris* de Coste corresponde en fait à *A. viridis* L. (puisqu'il le mentionne entre parenthèses). Mais rien n'empêche que cela soit plus compliqué et que *A. silvestris* corresponde à tout autre chose. L'idéal serait de voir et de comparer les échantillons d'herbier (si tant est qu'ils existent).

Jacques MELOT, le 21 septembre 2001

« *Amaranthus silvestris* L. (*A. viridis* L. ?) me dit le bon abbé à la page 173 du tome 3.»

Il semble bien qu'il n'existe aucun *Amaranthus silvestris* chez Linné (si tel était le cas, l'épithète serait d'ailleurs plutôt orthographié «*sylvestris*», selon l'habitude de Linné ; il existe par exemple un *Anemone sylvestris* L.).

« Ne trouvant pas d'*A. silvestris* dans la liste des taxons valides de Benoît Bock, je vais voir l'index de Kerguelen où je trouve : *Amaranthus silvestris* Vill. [1807, Catal. Pl. Jard. Strasb. : 111] (b.) ° *A. graecizans* subsp. *silvestris* 2, 3 et *Amaranthus viridis* L. [1763, Sp. Pl., ed. 2 : 1405] 2n = 34 + A Ga, + A Co 4, 6 mais pas de *A. silvestris* L. »

On trouve un *Amaranthus sylvestris* Desfontaines, publié en 1804, dans *Tabl. éc. bot. Mus. hist. nat.*, p. 44. L'*Amaranthus silvestris* Vill. (1807), si la citation d'auteurs est correcte, peut être un *nom. nov.* ou *sp. nov.* basé par Villars sur *Amaranthus graecizans* subsp. *silvestris*, un taxon infraspécifique attribué à Villars selon certaines sources. Ou alors il s'agit d'un nom spécifique non recensé dans les grandes banques de données non françaises. Au rang spécifique, le nom est illégitime comme homonyme (ou paronyme), non prioritaire par rapport à celui publié par Desfontaines (à condition que ce dernier soit valide, ce qui, après une vérification rapide, ne semble pas être le cas, à moins que le numéro de page ne soit faux, ce qui est toujours possible ; dès que j'aurai un peu plus de temps, je regarderai plus en détail).

Cependant, le seul nom spécifique formé avec l'épithète « *sylvestris* » chez Villars est : *Anemone sylvestris* Vill. (1789, Hist. pl. Dauph., III, p. 726), un homonyme (ou paronyme) non prioritaire, donc illégitime, de *Anemone sylvestris* L.

Des taxons infraspécifiques, subordonnés à *Amaranthus graecizans* L., admettent précisément l'épithète «*silvestris*» dans certains cas attribuée à Villars, dans d'autres à De Villiers. Il y a vraisemblablement ici une confusion. En tout état de cause, la nomenclature du taxon en question ici n'est pas claire.

Ces quelques précisions devraient, j'espère, vous permettre d'orienter vos recherches et de trouver la solution de l'énigme.

Jacques MELOT, 21 septembre 2001

« D'où un certain nombre de questions : Quel est le nom "valide" de l'*A. silvestris* L. de Coste ? »

Ce n'est pas tellement « le » nom valide qu'il vous faut, mais le nom correct (c'est-à-dire, celui à employer dans une classification donnée).

Michel CHAUVET, 24 septembre 2001

« Je suis perdu dans la taxonomie. D'accord, je ne dois pas être le seul, mais ça ne me console pas vraiment. Tout commence dans la Flore de Coste avec une amarante. »

Si vous êtes perdu, les amarantes ne sont pas forcément le groupe le plus facile. Leur systématique est complexe, leur nomenclature particulièrement embrouillée, de nombreux taxons sont introduits (ou vont l'être !) et ont pu s'hybrider, de plus, il existe plusieurs espèces cultivées avec une grande diversité de cultivars. Alors vous avez le choix : soit vous vous plongez dedans et vous devenez un spécialiste des amarantes, soit vous vous abstenez...

Peter A. SCHÄFER, le 25 septembre 2001

Évidemment, la nomenclature n'est pas réservée, ni à une élite, ni à un petit groupe de spécialistes.

Donc les choses sont très simples : il y a des synonymes taxinomiques et nomenclaturaux (renvoyer à la synthèse sur nomenclature) puis il y a, et ceci depuis le XVIIIe siècle, des livres qui donnent des clefs de détermination et/ou des descriptions de plantes et qui collent (en règle générale de bonne foi) des noms faux sur certaines de ces plantes.

Dans notre cas c'est donc "*Amaranthus silvestris* Coste non L.". En consultant l'herbier de Coste, il semblerait qu'il s'agit peut-être d'un erreur typographique (?) : dans la chemise qui porte le numéro 3066 et le nom *Amaranthus silvestris* L. (numéro et nom de la flore), il y a les échantillons suivants :

Amaranthus silvestris Desf.; Alfred Reynier 28/08/190

Amaranthus silvestris Desf.; H. Beaudouin 13/09/1888

Amaranthus silvestris Desf.; Castanier 21/06/1889

Amaranthus blitum L. - *A. silvestris* GG; Carbonel 4/09/1898

Amaranthus Blitum L. var. *silvestris* Moq.- Tand.; Alfred Reynier -/09 - 10/1903

Amaranthus graecizans L.; Alfred Reynier -/09 - 10/1903

Amaranthus Blitum L.; illisible -/08/1890

Amaranthus silvestris Desf. f. *Amaranthus pumilus* (Goiran) ; Sennen 18/06/1918

Il est à noter que c'est Coste lui-même qui a écrit "*Amaranthus silvestris* Desf. f. (= forme)" sur l'étiquette de l'échantillon de Sennen. Donc, au moins après 1918, il a rétabli "Desf." à la place de "L."

Par contre il est certain qu'il avait une conception de l'espèce vaste et ne voulait pas, dans cette flore, entrer dans trop de détails. Il distingue 7 espèces :

A. deflexus L.,
A. patulus Bert.,
A. retroflexus L.,
A. paniculatus L.,
A. Blitum L.,
A. silvestris L.,
A. albus L.

Dans le quatrième supplément (par P. Jovet & R. de Vilmorin 1977) qui traite les espèces 2321 à 3309, le genre *Amaranthus* n'est pas mentionné.

Dans *Flora Europaea* vol. 1 deuxième édition 1993, il y a 12 espèces mentionnées comme indigènes ou (surtout) naturalisées en Europe, dont les suivantes indiquées pour la France :

A. hybridus L. (*A. patulus* auct., non Bertol., *A. chlorostachys* Willd.)
A. cruentus L. (incl. *A. paniculatus* L., *A. patulus* Bertol.)
A. powellii S. Watson (*A. bouchonii* Thell., *A. chlorostachys* auct., non Willd.)
A. retroflexus L. (incl. *A. bulgaricus* Kovacev)
A. blitoides S. Watson
A. albus L.
A. graecizans L. (*A. angustifolius* Lam., *A. silvestris* Vill. *A. blitum* auct., non L.)
A. deflexus L.
A. lividus L. (*A. blitum* L., *A. polygonoides* L., *A. ascendens* Loisel.)

Cependant, d'autres espèces peuvent exister comme "occasionnelles" en France, sans figurer dans la liste des taxons considérés comme naturalisés.

La plante nommée *Amaranthus silvestris* L. (dans la Flore) ou Desf. (dans l'herbier) semble correspondre à *Amaranthus graecizans* L. (au sens de *Flora Europaea*), cependant, je ne suis pas un spécialiste et je ne dispose pas de littérature spécialisée.

M.R. CHANDON, le 25 septembre 2001

Au lieu de s'abstenir ou de plonger comme le conseille J. Melot, ne pourrait-on pas envoyer un bout d'inflorescence d'amaranthe à problèmes à un labo spécialisé dans ces plantes, qui serait peut-être content de recevoir des échantillons d'un peu partout ? Un tel labo existe-t-il ?

Auteurs

- **Christophe BONNET**
- **Peter A. SCHÄFER**
- **Valery MALECOT**
- **Jacques MELOT**
- **M.R. CHANDON**

Ces échanges ont été rassemblés par **Christophe BONNET** en août 2002

Synthèse réalisée à partir d'échanges ayant eu lieu sur [tela-botanicae](#), forum des botanistes francophones,